

21 juin 2021

À cette séance extraordinaire dûment convoquée par un avis écrit remis à tous les membres du conseil, tenue le 21 juin 2021, étaient présents les membres du conseil suivants : Madame Rabia Louchini, Messieurs Clermont Maranda, Réjean Deblois, Jean-François Nadeau et Pascal Laverdière sous la présidence de Monsieur Michel Duval, maire. Aussi présent M. Yvon Marcoux, directeur général secrétaire-trésorier. La séance est tenue à huis clos et par téléconférence afin de respecter les directives de la Santé Publique. La séance est enregistrée et sera diffusée sur le site Internet de la municipalité. L'assemblée débute. Il est vingt heures cinquante-et-un (20h51).

Cette réunion a été précédée par la présentation par les vérificateurs de Lemieux Nolet au conseil municipal en mode virtuel (Teams) des états financiers 2020;

112-21

Attestation tenue séance du conseil à huis clos et par téléconférence

CONSIDÉRANT la prolongation du décret déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;
CONSIDÉRANT l'arrêté du ministre de la Santé et des Services sociaux qui oblige au conseil de siéger à huis clos;
CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et du directeur général, secrétaire-trésorier, que la présente séance soit tenue à huis clos ;
Il est proposé par Jean-François Nadeau, appuyé par Rabia Louchini
Que le conseil municipal de Sainte-Hénédiène accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et par téléconférence.

113-21

Présentation et attestation de dépôt rapport financier 2020

CONSIDÉRANT le rapport préparé et déposé par le directeur général secrétaire-trésorier;
CONSIDÉRANT la présentation faite par Lemieux Nolet;
Il est proposé par Pascal Laverdière, appuyé par Jean-François Nadeau et résolu unanimement
Que le conseil municipal de Sainte-Hénédiène atteste du dépôt des états financiers de la municipalité pour l'année 2020 préparés par le directeur général secrétaire-trésorier et audités par la firme Lemieux Nolet SENCRL CPA soit des revenus de fonctionnement de 2 243 178 \$ et des charges et affectation de 1 553 563 \$ pour un excédent de 689 615 \$ et des revenus d'investissement et affectation de 1 874 248 \$ et des dépenses d'immobilisation de 1 440 749 \$ pour un surplus d'investissement de 433 499 \$.

114-21

Attestation dépôt état financier au 31 mai 2021

CONSIDÉRANT le rapport déposé au conseil par le directeur général secrétaire-trésorier;
Il est proposé par Réjean Deblois, appuyé par Rabia Louchini et résolu unanimement
Que le conseil municipal de Sainte-Hénédiène atteste du dépôt par le directeur général secrétaire-trésorier des états financiers au 31 mai 2021 soit des revenus de 1 889 641 \$ et des dépenses et affectation de 640 942 \$.

Levée de la séance

Il est proposé par Jean-François Nadeau que la séance soit levée.
Il est vingt heures cinquante-quatre (20h54).

« Je, Michel Duval, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».


Michel Duval,
Maire


Yvon Marcoux,
Dir. gén. & sec.-trés